

LES ASSISES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Allocution d'ouverture de la présidente

Jeudi 6 octobre 2022 – 9h30 – Amphi 80

- Monsieur le représentant du Haut-commissaire,
- Messieurs les parlementaires,
- Madame la vice-présidente du gouvernement,
- Monsieur le président du congrès,
- Mesdames et messieurs les élus et membres des collectivités,
- Monsieur le président du sénat coutumier et messieurs les représentants des autorités coutumières,
- Madame la représentante du vice-rectorat
- Chers étudiantes et étudiants,
- Chers collègues,
- Mesdames et messieurs,

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à l'Université pour ces premières assises de la vie étudiante en Nouvelle-Calédonie.

Nous sommes réunis aujourd'hui et jusqu'à demain midi pour mener une réflexion collective, pour prendre le temps, tous ensemble, de mettre en suspens nos occupations et activités quotidiennes pour nous consacrer à un sujet qui mérite toute notre attention : la vie des jeunes adultes qui s'inscrivent dans un parcours d'études supérieures en Nouvelle-Calédonie.

Pour cela, je veux commencer par saluer et vous présenter sans attendre le Grand témoin de ces Assises, venu spécialement de métropole pour l'occasion, monsieur Jean-Jacques Genebrier, directeur général du CROUS de Clermont-Ferrand, un grand merci à vous cher Jean-Jacques, pour votre présence à nos côtés pour ces Assises.

Les CROUS sont les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, qui ont la mission, en métropole, d'offrir de bonnes conditions de vie étudiante. On y reviendra.

Dans sa note de décembre 2021¹, le conseil d'analyse économique, placé sous l'égide du premier ministre, rappelait que le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur français n'a cessé d'augmenter, offrant des perspectives aussi bien pour les diplômés que pour la société en général.

L'enseignement supérieur est un investissement associant des coûts et des bénéfices, à la fois privés et publics.

Les bénéfices privés liés à l'enseignement supérieur se mesurent par l'ensemble des avantages économiques et sociaux que les personnes qui font des études supérieures obtiennent, comme par exemple, la différence de salaire ; l'OCDE évalue à 36 % le surplus de salaire d'une personne ayant une licence par rapport aux personnes n'ayant que le baccalauréat.

Les bénéfices privés de l'éducation ne se limitent pas aux bénéfices monétaires sur le marché du travail. La littérature a montré que l'éducation entraîne également une hausse des indicateurs de santé et de l'espérance de vie, ce qui se répercute sur le bien-être et la satisfaction dans la vie.

L'enseignement supérieur ne produit pas seulement des bénéfices privés mais également des bénéfices publics, au sens où ses effets ne touchent pas seulement les personnes qui font des études supérieures mais la société dans son ensemble, y compris les personnes qui ne font pas d'études supérieures. Ces effets, appelés « externalités positives », prennent plusieurs formes.

Premièrement, l'investissement dans l'enseignement supérieur accroît l'innovation, ce qui augmente la croissance économique.

¹ Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace, [Note du CAE n°68](#), 2021.

D'autre part, la hausse de la productivité générée par une population plus diplômée permet également d'assurer la croissance des salaires pour tous.

Ensuite, les bénéficiaires privés augmentent les salaires et donc les recettes fiscales.

Et au conseil d'analyse économique de conclure : « Les politiques d'éducation sont celles qui ont le plus fort rendement parmi toutes les politiques étudiées (incluant les politiques pour l'emploi, les aides sociales directes, la formation continue, ou encore la taxation des hauts revenus). Du point de vue de l'efficacité de la dépense publique, investir dans l'enseignement supérieur fait donc partie des meilleurs choix possibles. »

On comprend alors qu'en conséquence, l'enjeu est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'enseignement supérieur.

J'évoquais tout à l'heure, l'augmentation massive du nombre d'étudiants. Sur les 10 dernières années, il a doublé en Nouvelle-Calédonie. Et malgré cette massification, les inégalités d'accès aux études supérieures et aux types de formation en fonction du niveau social des familles sont encore très importantes : en France, moins de 30 % des enfants issus de familles modestes accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 90 % parmi les plus aisés. Ce constat invite à repenser la stratégie d'investissement dans l'enseignement supérieur pour gagner en efficacité et surtout en équité.

Et toujours selon le conseil d'analyse économique, pour réduire les écarts d'accès à l'enseignement supérieur, il apparaît nécessaire de renforcer le soutien financier aux étudiants des classes moyennes et populaires, de revaloriser et d'étendre les bourses, d'accroître l'offre de logements conventionnés.

Je suis désolée de vous envahir de ces considérations économiques, mais c'est ma formation et j'ai consacré une partie de ma recherche à ces questions de développement économique par le développement du capital humain.

Et surtout, il me semble que cette mise en contexte était indispensable pour comprendre l'enjeu de ce qui se joue ici, à l'occasion de ses assises.

En effet, ces assises sont un point important de ce que j'ai présenté, devant mon conseil d'administration, il y a quelques semaines, sous forme d'axes stratégiques de l'université

pour les 7 années à venir. La première des ambitions de ce plan stratégique est d' « *assurer les conditions de la réussite pour toutes et tous* » et cela est indissociable de l'ambition, également annoncée, d' « *améliorer les conditions de vie des étudiants* ».

Et je reprendrai à mon compte la déclaration de la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Mme Sylvie Retailleau : « *Les conditions de vie et d'égalité réussite des étudiants sont pour moi une priorité* ».

La réussite étudiante concerne bien sûr ce qui se passe et se met en place dans l'amphi et dans la salle de cours. Mais pas seulement. Et l'on sait que les déterminants de la réussite, en particulier en 1^{ère} année post-bac, se situent majoritairement en dehors de la salle de cours.

En effet, nous devons permettre à nos étudiants de se concentrer sur leurs études en apportant des réponses à leurs besoins essentiels : la sécurité, la santé, le logement, l'alimentation, la couverture sociale, ...

Et le sujet de la vie étudiante ne concerne pas uniquement l'Université, car la population étudiante en Nouvelle-Calédonie, c'est environ 6.000 étudiantes et étudiants : un peu plus de 3.500 à l'UNC et près de 2.500 hors UNC, c'est-à-dire essentiellement dans les lycées.

Lorsque l'on parle de vie étudiante, cela concerne tous les aspects de la vie quotidienne de ces jeunes adultes, l'ensemble des dispositifs en lien avec les bourses, et plus largement les aides sociales, le logement, le transport, la sécurité, l'accès à la santé, les situations de handicap, la restauration et l'alimentation, les discriminations, l'égalité femmes-hommes, et l'accès à la culture et au sport. Tous ces thèmes SONT la vie étudiante.

Voilà les sujets qui nous réunissent et qui sont d'ailleurs les thématiques des différents ateliers dans lesquels nous travaillerons cet après-midi.

Et l'on comprend bien pourquoi il était nécessaire de réunir sur une journée et demi tous les acteurs, intervenants de ces différents domaines.

En Nouvelle-Calédonie, en l'absence de CROUS, le GIP Maison de l'Etudiant, assure, en lien avec l'université, un nombre important des missions ayant trait aux œuvres universitaires.

L'université a été créée en 1987 et il a fallu attendre 2011, à l'occasion des jeux du Pacifique, pour voir naître un **vrai** campus, regroupant infrastructures académiques, plateau sportif, logement, restauration, action sanitaire et sociale.

Depuis beaucoup a été fait. Incontestablement, les conditions d'études se sont améliorées. Et s'il ne peut être remis en question que les étudiants en Nouvelle-Calédonie bénéficient d'un environnement propice aux 1eres années d'études, les infrastructures de l'université étant aujourd'hui remarquables, notre échelle nous permettant une proximité et un accompagnement qui est sans comparaison avec ce qui peut être vécu dans les grandes villes universitaires, il n'en demeure pas moins que de grandes disparités subsistent, entre nos étudiants ici, **l'origine sociale conditionnant encore beaucoup trop fortement la destinée scolaire et universitaire**. Toutes ces disparités, toutes les difficultés rencontrées par nos étudiants sont autant de freins à leur réussite et constituent à mes yeux une rupture d'égalité des chances à laquelle nous devons remédier.

L'offre de services est aussi inégalement répartie sur le territoire, et je pense là particulièrement à nos étudiants sur le campus de Baco à Koné.

Mais la différence persiste également en comparaison avec la situation des étudiants en métropole. Cela soulève la question de l'égalité **réelle** en outre-mer, chère à nos élus, mais qui est encore bien peu réelle pour nos étudiants.

Quelques exemples pour illustrer mes propos, et mes collègues tout l'heure compléteront : Pour ce qui concerne par exemple la couverture sociale, un étudiant en Nouvelle-Calédonie supporte des frais près de **5 fois supérieur** à un étudiant en métropole, et près de **4 fois supérieur** à un étudiant en Polynésie française, et cela pour une couverture qui est moindre.

Sur le pouvoir d'achat ensuite, les montants des bourses étant les mêmes, au vu du coût de la vie, le pouvoir d'achat d'un étudiant boursier en NC est d'un tiers inférieur au pouvoir d'achat d'un étudiant boursier en métropole.

Ou encore en matière de transport, et cette fois, je prendrais l'exemple de la Polynésie française, où comme dans de plusieurs villes métropolitaines, les transports publics sont gratuits pour les étudiants.

Le statut de l'étudiant est une notion très floue en Nouvelle-Calédonie, il permet pourtant, s'il est pleinement déployé, de lever bien des verrous.

Alors oui, une fois de plus, de nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années mais les difficultés et les disparités persistent. Comment pouvons-nous y répondre ? C'est bien la finalité de ces Assises et la réponse ne peut être que collective.

L'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie conduit à un partage des compétences et nous nous devons de nous concerter, de travailler ensemble, d'assumer collectivement notre responsabilité envers la jeune génération, notamment celle engagée dans des études supérieures.

L'objectif visé est bien, et là, je reprendrai l'objectif des CROUS :

- **D'une part, de donner aux étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite** dans l'enseignement supérieur ;
- **D'autre part, de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie**, en collaboration avec les autres acteurs de la vie étudiante.

Je souhaite que l'on reprenne à notre compte ces deux objectifs clairs en nous organisant, à partir des travaux des Assises, de telle façon à ce que ces journées d'échanges soient suivies d'actions concrètes.

Le premier livrable tangible sera la production collective d'un livre blanc de la vie étudiante qui sera remis aux différentes parties prenantes.

Nous devons sortir de ces Assises avec un plan d'action concret, mesurable, et un rendez-vous pour en vérifier la réalisation.

Nos étudiantes et étudiants sont sérieux, travailleurs, responsables, ils nous demandent d'améliorer leurs conditions de vie. La balle est dans notre camp.

Remerciements

Avant de céder la parole, je souhaite évidemment remercier chaleureusement mes collègues de l'université, qui depuis plusieurs semaines travaillent à l'organisation de cet évènement, et plus particulièrement mon vice-président en charge des formations et de la vie étudiante Yvon Cavaloc, ma chargée de mission Vie étudiante et Handicap, Brigitte Gustin, et l'ensemble des collègues de la Direction des études et de la vie étudiante mobilisés sous le pilotage de sa directrice, Laurence Robert.

Egalement, la direction de la communication, la direction technique et logistique, l'équipe de l'audiovisuel.

Je veux aussi remercier très chaleureusement, le Haut-commissariat pour son soutien, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement sa vice-présidente Isabelle Champoreau, les trois provinces, et bien sûr la Maison de l'étudiant et sa directrice, notre collègue, Yannick Lerrant.

Merci également aux partenaires, nombreux, qui ont répondu présents pour ces assises et qui participeront aux ateliers cet après-midi : les directions et agences du gouvernement, les services des provinces, des communes, les associations nombreuses dont la collaboration est précieuse, les bailleurs sociaux, la CAFAT, le syndicat des transports, la gendarmerie,

Et surtout les étudiantes et étudiants qui se sont impliqués dans la préparation et l'animation de ces assises.

Nelson Mandela a dit : « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde », alors utilisons-la à son plein potentiel.

Donnons à nos étudiantes et étudiants toutes les chances pour devenir ce changement.

Je vous remercie.